



⇒ SAGE = Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, outil de planification réglementaire opérationnel pour la gestion des ressources en eau
⇒ périmètre = les eaux souterraines de 136 communes en Drôme et Isère

PAGD

Plan d'Aménagement et de Gestion Durable, pour comprendre les problèmes à traiter et connaître les actions à mettre en œuvre

⇒ 72 dispositions : d'actions, de communication, d'études, réglementaires

⇒ pour 4 grandes orientations :

A- Consolider et améliorer la connaissance

B- Assurer une gestion quantitative durable et équilibrée permettant la satisfaction des usages dans le respect des milieux

C- Maintenir ou restaurer la qualité de la ressource et des milieux

D- Conforter la gouvernance partagée et améliorer l'information

> Sous dossier 2.1

REGLEMENT

Pour connaître les règles proposées pour la préservation de la ressource en eau

> Sous dossier 2.2

ATLAS CARTOGRAPHIQUE

Pour localiser les actions et connaître les zones réglementées à préserver

L'intitulé de chaque carte permet d'accéder facilement aux numéros des dispositions du PAGD et des règles du règlement

> Sous dossier 2.3

ET DES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

> Le rapport de présentation

> sous dossier 1

Rappelle ce qu'est un SAGE, ses enjeux et un résumé de son contenu

> Le bilan de la consultation

> sous dossier 3

Recueille et synthétise les avis des assemblées délibérantes consultées du 26/12/2018 au 26/04/2019 ainsi que les suites données

> Le dossier environnemental

> sous dossier 4

Analyse les effets du SAGE sur l'environnement et les moyens envisagés pour y remédier, présente l'avis de l'Autorité Environnementale et les réponses apportées